



Le taux de scolarisation par âge en Auvergne

Données de cadrage

Le CPRDF a pour objet de définir une programmation à moyen terme des actions de formation professionnelle et d'assurer un développement cohérent des filières de formation professionnelle initiale et continue. Il s'appuie sur l'identification des besoins des actifs et sur l'anticipation de leur évolution.

L'analyse des parcours de formation, de l'école maternelle à la sortie de formation initiale puis à la poursuite éventuelle dans le cadre de la formation professionnelle continue, s'inscrit dans cette problématique...

Le GIP CARIF OREF a recherché dans son entrepôt de données, des éléments quantitatifs susceptibles d'alimenter cette réflexion.

La note suivante porte sur la population scolarisée en 2007 en région. Elle en détaille la part selon le COTEF/SPEL de résidence, le genre et l'âge.

La source mobilisée, l'enquête annuelle du recensement pour l'année 2007 (INSEE - EAR 2007), est particulièrement riche.

Elle consiste en deux fichiers dont le premier permet de croiser le lieu de résidence, région ou France, l'âge détaillé, le genre avec l'inscription éventuelle dans un établissement d'enseignement.

Le second permet, sur les mêmes variables, une approche infra-régionale (département et COTEF/SPEL).



UN TAUX DE SCOLARISATION SUPÉRIEUR EN AUVERGNE JUSQU'À 18 ANS

Près de 273 000 jeunes de 2 à 24 ans sont scolarisés en Auvergne en 2007.

L'analyse du taux de scolarisation pour la population âgée de 2 ans et plus en 2007 met en évidence des différences selon l'âge.

Ainsi, moins de 80% des plus jeunes sont scolarisés avant l'âge de la scolarité obligatoire (6 ans), contre la totalité sur la tranche d'âge 6-14 ans.

Le taux de scolarisation diminue pour la tranche d'âge 15-17 ans, l'instruction étant obligatoire en France jusqu'à l'âge de 16 ans. Il passe ainsi de 99,4% à 15 ans, puis 96,6% à 16 ans à 93,4% à 17 ans.

Entre 18 et 24 ans, la population tend à se partager entre poursuite d'études et entrée sur le marché du travail, ce qui se traduit par une baisse du taux de scolarisation (égal à 51,4%).

Le taux de scolarisation est plus faible en Auvergne qu'en France (21,7% *versus* 24,6%). Ce constat est à moduler selon les tranches d'âge considérées.

Ainsi, il est supérieur en Auvergne à ce qu'il est en France pour la tranche d'âge de 2 à 17 ans. L'écart est particulièrement important à 2 ans (+8,8 points), à 3 ans (+ 3 points) et il décroît par la suite. Le taux n'est significativement différent de la moyenne nationale que pour les 2 ans.

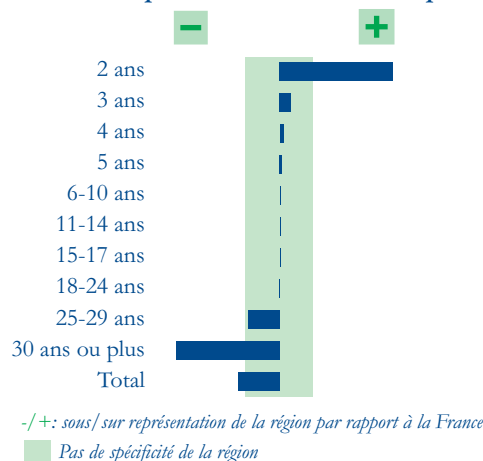
La part des effectifs scolarisés est équivalente pour la tranche d'âge 18-24 ans entre l'Auvergne et sa référence nationale (51,4%).

Taux de scolarisation de la population de 2 ans ou plus par âge regroupé

Age regroupé	Effectifs	Auvergne		France
		Effectifs scolarisés	Taux de scolarisation	Taux de scolarisation
2 ans	13 988	4 214	30,1 %	21,3 %
3 ans	14 685	13 114	89,3 %	86,3 %
4 ans	14 375	13 928	96,9 %	95,7 %
5 ans	14 503	14 188	97,8 %	97,2 %
6-10 ans	71 988	71 253	99,0 %	98,7 %
11-14 ans	57 509	57 120	99,3 %	99,1 %
15-17 ans	45 169	43 560	96,4 %	96,2 %
18-24 ans	108 114	55 572	51,4 %	51,4 %
25-29 ans	71 124	4 881	6,9 %	7,6 %
30 ans ou plus	899 100	6 255	0,7 %	1,0 %
Total	1 310 554	284 084	21,7 %	24,6 %

Source : INSEE-EAR 2007, traitement CARIF-OREF Auvergne.

Le taux de scolarisation de la population de 2 ans ou plus en 2007 - indice de spécificité



Source : INSEE-EAR 2007, traitement CARIF-OREF Auvergne.

Par contre, les taux de scolarisation aux tranches d'âge supérieures, 25-29 ans et 30 ans et plus, sont plus élevés en France, respectivement 7,6% et 1% (+0,7 et +0,3 point).

Point méthodologique

L'analyse porte sur les chiffres de l'enquête annuelle du recensement pour l'année 2007 (INSEE - EAR 2007).

Le taux de solarisation est le pourcentage de jeunes d'un âge donné qui sont scolarisés par rapport à l'en-

semble de la population du même âge. Le fait d'être scolarisé est appréhendé, dans l'enquête annuelle du recensement, par la variable "inscription dans un établissement d'enseignement".

Attention à ne pas confondre ce taux, pour les tranches d'âge les plus élevées, avec un taux d'accès à la formation professionnelle continue.



UN TAUX DE SCOLARISATION EN BAISSÉ POUR LES PRÉ-SCOLAIRES

Le taux de scolarisation des enfants d'âge pré-scolaire (2 à 5 ans) a diminué de 2 points entre 1999 et 2007 en Auvergne.

Cette baisse serait imputable aux enfants de 2 ans. Ainsi, selon le Ministère de l'éducation nationale, "les taux de scolarisation de 3 à 5 ans évoluent très peu, les enfants de ces âges étant presque tous scolarisés... Le taux de scolarisation des 2 ans... a beaucoup diminué ces dernières années. Cette évolution est en grande partie liée à la pression démographique, les enfants de 2 ans étant le plus souvent accueillis en fonction des places disponibles" (Cf. Note d'information du Ministère de l'éducation Nationale N°31 de Juillet 2007¹).

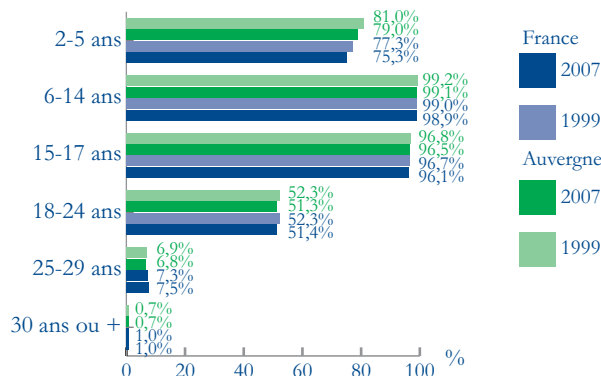
Les taux de scolarisation restent stables aux autres tranches d'âge, à l'exception des 18-24 ans où le taux passe de 52,3% en 1999 à 51,3% en 2007 (écart peu significatif cependant).

Les causes de cette évolution sont multiples :

- la démographie qui peut expliquer pour partie ce phénomène (baisse du nombre de jeunes entre 1999 et 2007 en Auvergne),
- les modifications de comptabilisation des élèves et des étudiants dans les méthodes de recensement entre 1999 et 2007²,
- une poursuite d'études dans l'enseignement supérieur moins importante dans une période de conjoncture économique plus favorable,

-...

Le taux de scolarisation de la population âgée de 2 ans ou plus en 1999 et 2007



Sources : INSEE, RP1999 et EAR 2007 exploitations principales.

A noter que les évolutions vont dans le même sens au niveau national.

¹ : Pour des informations plus récentes, se reporter à :

- Prévisions nationales d'effectifs d'élèves des premier et second degrés pour les rentrées 2010 et 2011, Note d'information - DEPP MEN - N°10.14, septembre 2010
 - Le 1er degré à la rentrée scolaire 2010 et les effectifs attendus en 2011, Notes Statistiques numéro 09-10, décembre 2010, Académie de Clermont-Ferrand.
http://stat.ac-clermont.fr/PublicationV2/Documents/Elèves/1er%20degré/NS%2009-10%20constat_previsionDV2.pdf

² : Se reporter pour plus de détails à : <http://www.insee.fr/fr/ppp/sommaire/imeths01y.pdf>

Point méthodologique

Les comparaisons entre les données des recensements de 1999 et 2007 s'effectuent sur la base de l'exploitation principale.

Des différences peuvent exister, à la marge, dans le calcul des taux de scolarisation, avec les informations présentées dans les autres pages. Celles-ci sont issues de fichiers, constitués à partir de l'exploitation complémentaire.



UN TAUX DE SCOLARISATION PLUS FAIBLE POUR LES FEMMES

L'analyse du taux de scolarisation par genre met en évidence une valeur légèrement plus faible pour les femmes (20,9% *versus* 22,5% pour les hommes). Ce constat se vérifie au niveau national (23,8% et 25,6%).

Cependant, le taux de scolarisation pour les femmes est supérieur pour la tranche d'âge 18-24 ans (54,9% soit 3,5 points de plus que leurs homologues masculins). La part des effectifs scolarisés est aussi significativement plus importante pour la population féminine âgée de 25-29 ans. Ces différences ne sont pas propres à l'Auvergne. Elles traduisent une fréquentation plus importante de l'enseignement supérieur par les jeunes femmes.

De nombreuses études mentionnent le fait que les filles s'engagent dans des études plus longues que les garçons. Filles et garçons font aussi des choix différents en terme de filière (littéraire, scientifique...) ou de modalité de scolarisation (statut scolaire ou apprentissage).

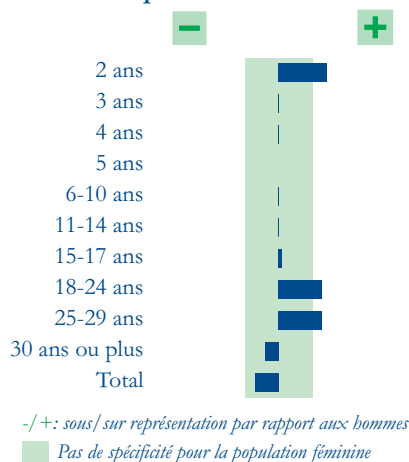
A noter une valeur plus élevée pour les filles de 2 ans.

Taux de scolarisation de la population de 2 ans ou plus par âge regroupé et genre en Auvergne et en France

Age regroupé	Auvergne			France		
	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes
2 ans	30,1 %	32,4 %	27,9 %	21,3 %	22,2 %	20,4 %
3 ans	89,3 %	89,3 %	89,3 %	86,3 %	86,7 %	86,0 %
4 ans	96,9 %	97,0 %	96,8 %	95,7 %	95,8 %	95,7 %
5 ans	97,8 %	97,9 %	97,8 %	97,2 %	97,2 %	97,1 %
6-10 ans	99,0 %	99,0 %	98,9 %	98,7 %	98,8 %	98,7 %
11-14 ans	99,3 %	99,3 %	99,3 %	99,1 %	99,1 %	99,1 %
15-17 ans	96,4 %	96,9 %	95,9 %	96,2 %	96,7 %	95,6 %
18-24 ans	51,4 %	54,9 %	48,0 %	51,4 %	54,1 %	48,7 %
25-29 ans	6,9 %	7,3 %	6,4 %	7,6 %	8,0 %	7,1 %
30 ans ou plus	0,7 %	0,7 %	0,7 %	1,0 %	1,0 %	0,9 %
Total	21,7 %	20,9 %	22,5 %	24,6 %	23,8 %	25,6 %

Source : INSEE-EAR 2007, traitement CARIF-OREF Auvergne.

Le taux de scolarisation de la population féminine de 2 ans ou plus en 2007 - indice de spécificité



Source : INSEE-EAR 2007, traitement CARIF-OREF Auvergne.



DES DISPARITÉS TERRITORIALES IMPORTANTES

L'analyse du taux de scolarisation pour la population âgée de 2 ans et plus en 2007 montre des disparités territoriales importantes.

Ainsi, concernant la part de la population scolarisée, dix points séparent Mauriac de Clermont-Ferrand (avec des taux allant de 15,6% à 25,7%).

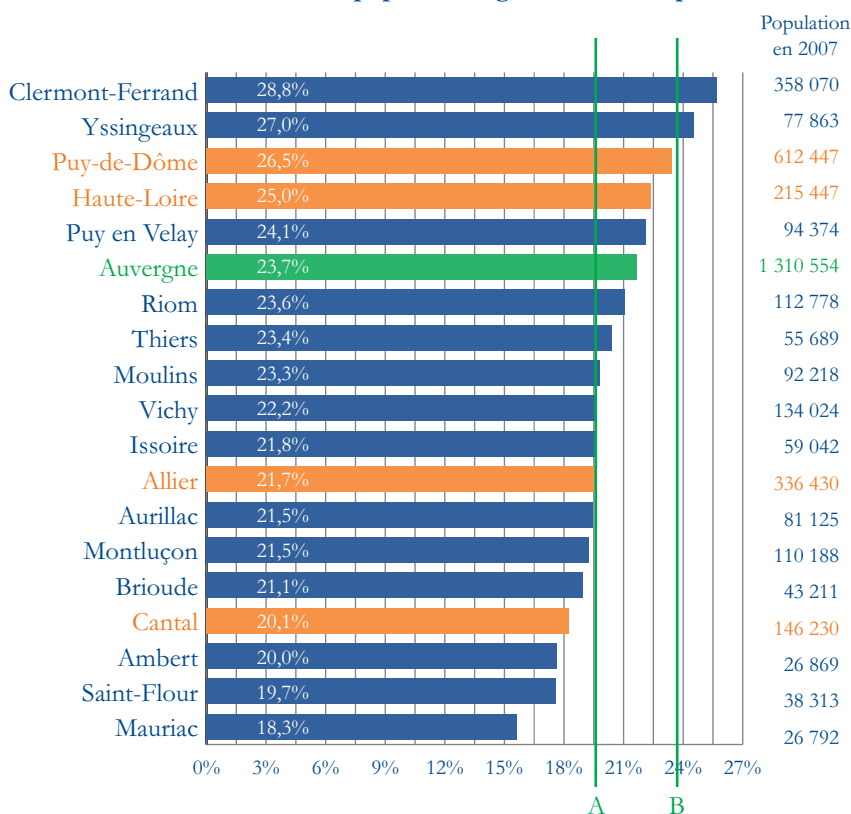
Les COTEF/SPEL de Mauriac, Saint-Flour, Ambert, Brioude et Montluçon se caractérisent par un taux de scolarisation faible (cf. point méthodologique ci-dessous). Il en est de même pour le Cantal.

Les territoires de Riom et du Puy-en-Velay se situent dans la moyenne régionale (parts proches de 21,7%). Yssingaux et Clermont-Ferrand se détachent avec des taux significativement plus élevés (supérieurs à 23,8%).

La première place de Clermont-Ferrand s'explique notamment par le fort taux de scolarisation des 18-24 ans (66%, cf. tableau page suivante), à rapprocher de la présence sur le territoire d'une offre riche dans l'enseignement supérieur. La présence d'une offre de formation continue importante sur ce COTEF explique aussi les taux de scolarisation plus élevés aux tranches d'âge supérieures.

Par contre, ce territoire se distingue par le plus faible scolarisation des 2-5 ans (73,1%). Le Puy-de-Dôme partage les mêmes attributs (taux de scolarisation important pour les adultes et bas pour les plus jeunes). Pour

Le taux de scolarisation de la population âgée de 2 ans ou plus en 2007



Source : INSEE-EAR 2007, traitement CARIF-OREF Auvergne.

les enfants d'âge pré-scolaire, un facteur explicatif pourrait résider dans un taux d'équipement en accueil collectif, crèches, haltes garderies, etc., supérieur dans le département (86 versus 81 en Auvergne³).

La Haute-Loire et ses territoires se caractérisent par ses taux de scolarisation des moins de 6 ans élevés et des valeurs pour la tranche 18 ans et plus globalement faibles (cf. graphique "Le taux de scolarisation des 2-5 ans et 18 ans et plus par territoire").

³ : Taux d'équipement en accueil collectif pour 1000 enfants nés au cours des 3 dernières années au 01.01.2010, source : DREES - Statistiques départementales - Conseils généraux - IRCEM. (<http://www.sante.gouv.fr/drees/statiss/statiss2010/frames/frb9ba.html?prov=K&depar=O>)

Point méthodologique

L'analyse porte sur les chiffres de l'enquête annuelle du recensement pour l'année 2007 (INSEE - EAR 2007). L'objectif est de pointer les territoires (déclinés par COTEF/SPEL) où la part des individus scolarisés est faible.

Un indicateur d'alerte a été construit sur la base du

taux de scolarisation de la population âgée de 2 ans et plus en 2007.

En moyenne régionale, cet indicateur vaut 21,7%. Sont considérés comme problématiques des taux situés en dessous de 19,5% (10% en deçà de la moyenne). Des taux dépassant 23,8% (10% au delà de la moyenne) sont synonymes d'une meilleure scolarisation.



LE TAUX DE SCOLARISATION PAR TRANCHE D'ÂGE ET TERRITOIRE

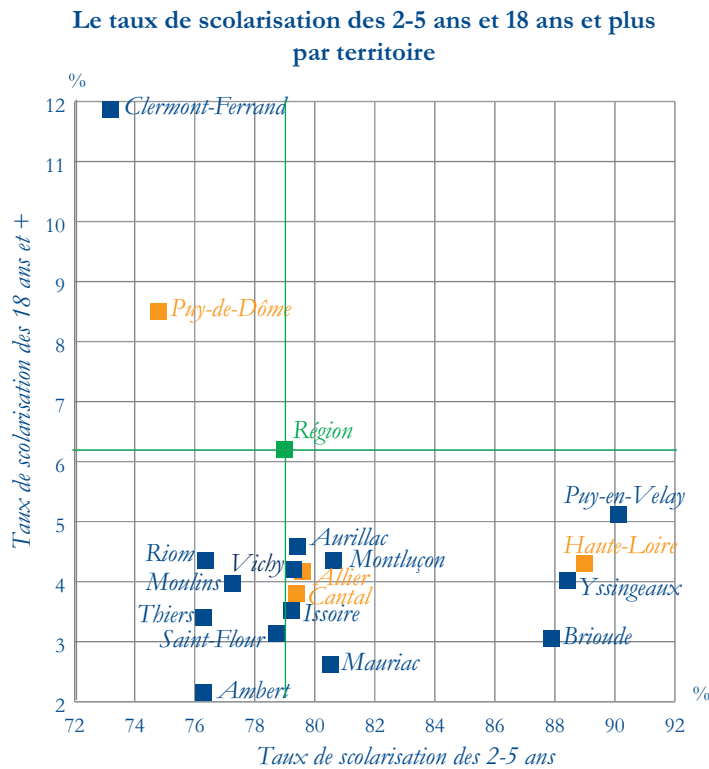
COTEF de résidence	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6-10 ans	11-14 ans	15-17 ans	18-24 ans	25-29 ans	30 ans et plus	Total
031 - Montluçon	28,0 %	92,2 %	97,3 %	97,3 %	99,0 %	99,1 %	94,8 %	42,6 %	4,3 %	0,5 %	19,3 %
032 - Moulins	27,3 %	86,9 %	97,7 %	98,3 %	99,0 %	99,1 %	96,3 %	40,2 %	3,3 %	0,5 %	19,8 %
033 - Vichy	27,4 %	92,4 %	95,4 %	98,3 %	98,9 %	99,3 %	96,3 %	42,2 %	3,5 %	0,5 %	19,6 %
151 - Aurillac	32,5 %	89,6 %	95,7 %	97,4 %	99,0 %	99,2 %	96,9 %	44,1 %	3,8 %	0,6 %	19,5 %
152 - Mauriac	26,4 %	90,3 %	98,5 %	100,0 %	98,6 %	99,6 %	96,8 %	30,4 %	2,6 %	0,9 %	15,6 %
153 - Saint-Flour	26,0 %	92,1 %	97,8 %	98,0 %	99,3 %	100,0 %	95,6 %	34,7 %	4,3 %	0,4 %	17,6 %
431 - Brioude	59,9 %	91,8 %	99,2 %	99,2 %	98,6 %	98,9 %	97,0 %	36,1 %	2,1 %	0,3 %	19,0 %
432 - Puy en Velay	66,3 %	95,1 %	98,5 %	99,4 %	99,4 %	99,4 %	97,2 %	47,6 %	4,6 %	0,7 %	22,1 %
433 - Yssingeaux	63,7 %	92,5 %	96,6 %	99,6 %	99,6 %	99,7 %	98,8 %	40,6 %	3,2 %	0,5 %	24,5 %
631 - Ambert	31,5 %	90,3 %	97,8 %	98,6 %	99,0 %	99,3 %	96,2 %	26,8 %	1,7 %	0,4 %	17,7 %
632 - Clermont-Ferrand	17,2 %	84,9 %	96,5 %	96,3 %	98,5 %	99,2 %	96,5 %	66,2 %	13,4 %	1,2 %	25,7 %
633 - Issoire	22,4 %	91,6 %	97,6 %	98,8 %	99,1 %	99,7 %	96,0 %	36,5 %	2,7 %	0,5 %	19,6 %
634 - Riom	18,0 %	87,3 %	97,2 %	98,6 %	99,5 %	99,3 %	96,3 %	44,8 %	3,7 %	0,5 %	21,1 %
635 - Thiers	21,5 %	88,2 %	95,9 %	96,3 %	99,1 %	99,7 %	95,1 %	36,3 %	2,7 %	0,4 %	20,4 %
Département de résidence	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6-10 ans	11-14 ans	15-17 ans	18-24 ans	25-29 ans	30 ans et plus	Total
Allier	27,5 %	90,9 %	96,6 %	98,0 %	98,9 %	99,2 %	95,8 %	41,8 %	3,7 %	0,5 %	19,6 %
Cantal	29,7 %	90,4 %	96,8 %	98,0 %	99,0 %	99,5 %	96,6 %	39,9 %	3,7 %	0,6 %	18,3 %
Haute-Loire	64,1 %	93,4 %	97,9 %	99,4 %	99,4 %	99,5 %	97,8 %	43,1 %	3,6 %	0,6 %	22,4 %
Puy-de-Dôme	18,9 %	86,6 %	96,7 %	97,1 %	98,8 %	99,3 %	96,3 %	59,0 %	9,9 %	0,9 %	23,4 %
Auvergne	30,1 %	89,3 %	96,9 %	97,8 %	99,0 %	99,3 %	96,4 %	51,4 %	6,9 %	0,7 %	21,7 %

Source : INSEE-ÉAR 2007, traitement CARIF-OREF Auvergne.





LE TAUX DE SCOLARISATION PAR TRANCHE D'ÂGE ET TERRITOIRE



Source : INSEE-EAR 2007, traitement CARIF-OREF Auvergne.

Point méthodologique

Le choix des tranches d'âge dans cette analyse correspond :

- à l'inscription à l'école maternelle, pour les enfants de 3 à 5 ans. Ils peuvent également être admis dans la limite des places disponibles s'ils ont atteint l'âge de 2 ans au jour de la rentrée scolaire.
- à l'inscription à l'école élémentaire, de 6 à 10 ans. A

noter que l'instruction est obligatoire à partir de 6 ans.

- à l'inscription dans le second degré premier et second cycles, pour les 11-14 ans et 15-17 ans
- à l'inscription dans l'enseignement supérieur et/ou en formation professionnelle continue, pour les tranches d'âge supérieures.

A noter que l'âge, utilisé dans cette note, est calculé en années révolues (âge au dernier anniversaire).

LES MÉMOS DU CARIF OREF



 **Contact : CARIF OREF Auvergne**
16b rue Fontgiève - 63 000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 19 01 40 / Fax : 04 73 37 31 63

Portail : <http://www.formationauvergne.com/>
Mail : oref@cariforef-auvergne.org

